

FAIRE ÉVOLUER LES MODALITÉS DE L'UTILISATION ET DE LA PRISE EN CHARGE DES MÉDICAMENTS ONÉREUX

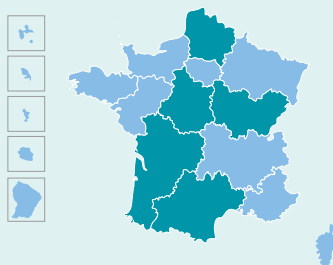


Faire évoluer les conditions d'utilisation et de prise en charge des médicaments onéreux au sein des établissements de santé.



Porteurs du projet :
DSS et DGOS

Partenaires : ATIH



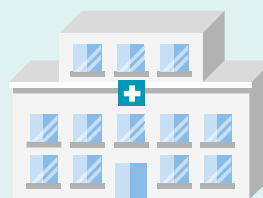
BFC, CVL, HDF, NA et
OCC



Durée : 3 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
1 100 K €



5 établissements de santé



Publié au
Journal officiel
du 03/08/2019



Financement substitutif :
Financement mixte à
l'euro l'euro et selon la file
active de l'établissement